

France-Jonage: Motorway construction works

OJ S 17/2024 24/01/2024

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: AREA

National registration number: 70202787100467

Postal address: 22D avenue Lionel TERRAY

Town: Jonage

NUTS code: FRK26 Rhône

Postal code: 69330

Country: France

Contact person: DGA-IC - Direction des opérations d'entretien - Pôle chaussées - M. Nicolas GRANJON - Responsable d'opérations.

E-mail: Nicolas.granjon@aprr.fr

Telephone: +33 0437264044

Internet address(es):

Main address: <https://www.aprr.fr>

Address of the buyer profile: <https://aprr.achatpublic.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://aprr.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://aprr.achatpublic.com>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société concessionnaires d'autoroutes.

I.5. Main activity

Other activity: Société concessionnaires d'autoroutes.

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

A43 - Réfection des chaussées de la section courante Bron-Manissieux PR 3-PR9 Bron-Manissieux + diffuseurs 3 et 4 + bifurcation A43/A46.

Reference number: BPC001402

II.1.2. Main CPV code

45233110 Motorway construction works

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Les travaux concernent la réfection des chaussées de l'Autoroute A43 sur la section courante Bron-Manissieux entre les PR 3+400 et 9+200 en sens 1 (Lyon/Chambéry) et en sens 2 (Chambéry/Lyon), ainsi que les chaussées des bretelles concédées des diffuseurs n°3 Porte des Alpes et n°4 Bron Aviation et de la bifurcation A43/A46 collectrices incluses.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45233210 Surface work for highways

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK26 Rhône

Main site or place of performance: Département du Rhône (69) - Autoroutes A43 et A46 - PR 3+400 et PR 9+200 - Sens 1 (Lyon/Chambéry) et Sens 2 (Chambéry/Lyon).

II.2.4. Description of the procurement

Les travaux sont prévus d'être réalisés de nuit, sur une période prévisionnelle de juin à septembre en 2025 (travaux sens 1) et en 2026 (travaux sens 2).

Les bretelles et collectrices des diffuseurs et de la bifurcation seront traitées de manière concomitante à la section courante dans chaque sens.

Les travaux comprendront à titre informatif :

- le renouvellement de la couche de roulement (environ 25 000 tonnes) ;
- la réalisation de purges localisées de couches de liaison/assise (environ 8 100 tonnes) ;
- le retrait d'enrobés amiantés présents en plusieurs zones de la section courante et bretelles des diffuseurs n°3 et 4 (environ 4 100 tonnes de fraisâts amiantés) ;
- la réalisation de travaux annexes tels que pontage, dérasement, etc.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 32

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le Maître d'ouvrage peut passer un marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles confiées dans le

cadre du présent marché, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le délai d'exécution du marché comprend deux phases avec différents délais partiels.

En phase 1 (sens 1-Lyon-Chambéry) :

- une période de préparation de 90 jc
- des périodes d'exécution des travaux de 38 nuits (DP3+DP4+DP5).

En phase 2 (sens 2-Chambéry-Lyon) :

- une période de préparation de 90 jc
- des périodes d'exécution des travaux de 28 nuits (DP6+DP7+DP8+DP9).

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le candidat doit fournir les pièces énumérées ci-après :

- 1) Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1).
- 2) Les pouvoirs établis au profit des personnes habilitées à engager l'opérateur économique.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Pièces à fournir (suite) :

3) Une déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) à compléter notamment à la rubrique F1 (chiffre d'affaires HT global et relatif aux prestations objet de la procédure, pour les 3 dernières années) ou documents équivalents.

4) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinente

S'il dispose déjà d'un compte, le candidat doit déposer cette pièce sur la plateforme en ligne mise à disposition, gratuitement, par le groupe APRR, à l'adresse suivante : <https://declarants.eattestations.com/EAttestationsFO/fo/E-Attestations.html>.

Sinon, il peut déposer le document dans son pli.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Pièces à fournir (suite) :

5) Une liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants et notamment de réfection de chaussées, et travaux de retrait d'enrobés amiantés réalisés par rabotage, nettoyage après retrait et évacuation des déchets amiantés. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

6) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

- 7) Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ;
- 8) Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ;
- 9) L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
- 10) Des certificats de qualification professionnelle. La capacité du candidat peut être apportée par tout moyen de preuve équivalent (par exemple par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence à réaliser les travaux pour lesquels il se porte candidat), ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le candidat (ou le groupement candidat) devra présenter :

- Une qualification FNTF 3121. En cas de groupement uniquement, à défaut de qualification suffisante, au moins deux membres du groupement devront présenter la qualification FNTF 3221.
- Une qualification FNTF 3124 en cas de proposition incluant un taux de recyclage moyen (entre 10% et inférieur à 40%) ou fort (supérieur ou égal à 40%). En cas de groupement uniquement, à défaut de qualification suffisante, au moins deux membres du groupement devront présenter la qualification FNTF 3224.

Les candidats peuvent démontrer qu'ils disposent d'une équivalence à chacune de ces qualifications en fournissant des références de travaux similaires réalisés dans les trois dernières années et/ou en cours.

Si des qualifications exigées dans le cadre du dossier de consultation sont apportées par des entreprises sous-traitantes, le candidat doit justifier des capacités de ce ou ces sous-traitants (fourniture du certificat de qualification ou équivalent) et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant en engagement écrit et signé de ce ou ces sous-traitants et contre-signé du candidat (titulaire ou en cas de groupement par le cotraitant concerné et le mandataire). La preuve de cet engagement écrit peut-être apporté par tous moyens (déclaration de sous-traitance, mail, ...).

- Dans les niveaux minimums spécifiques exigés, pour le sujet AMIANTE :

Le candidat doit apporter la preuve de la certification relative aux travaux de traitement de l'amiante pour les travaux exécutés en France selon le référentiel de la norme NF X46-010, et dans les conditions fixées dans la norme NF X46-011, par un organisme certificateur, ou présenter une équivalence à cette certification selon le référentiel des normes françaises. Cette certification (ou équivalence) peut être apportée directement par le candidat, ou bien par un cotraitant dans le cadre d'un groupement, ou bien par un sous-traitant.

En cas de recours à un sous-traitant, le candidat doit justifier de la fourniture de la certification (ou équivalent) et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit et signé de ce sous-traitants et contre-signé du candidat (titulaire ou en cas de groupement par le cotraitant concerné et le mandataire). La preuve de cet engagement écrit peut-être apporté par tous moyens (déclaration de sous-traitance, mail, ...). Le sous-traitant devra être chargé de l'ensemble des opérations de retrait, nettoyage après retrait, et évacuation des déchets.

- Justificatifs attestant que l'entreprise dispose d'une centrale d'enrobés équipée d'un système de pesage certifié selon la norme NF P98-750 (ou équivalent).

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Cette section étant très complexe à tous niveaux (volumétrie de trafic, proximité des points d'échanges...), les contraintes d'exploitation seront importantes et précisées dans la notice d'exploitation sous chantier lors de la consultation. Les amplitudes de travail par nuit seront de fait limitées.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2023/S 132-420700](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 28/03/2024 Local time: 14:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 28/03/2024 Local time: 15:00

Place:

Saint Apollinaire

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture n'est pas publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Critères relatifs à la situation personnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion) :

La remise des documents mentionnés au paragraphe "Conditions de participation" est obligatoire. AREA demandera également les pièces suivantes au seul soumissionnaire auquel il est envisagé d'attribuer le marché.

- les certificats fiscaux et sociaux,

- les attestations d'assurance en responsabilité civile professionnelle et décennale,
- les documents relatifs à la lutte contre le travail dissimulé et à la fraude aux travailleurs détachés.

Le marché ne pourra être attribué à ce soumissionnaire que si celui-ci produit dans le délai imparti les documents mentionnés ci-dessous.

AREA élimine tout candidat faisant l'objet d'une interdiction de soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles du Code de la commande publique (L2141-1 à L2141-6-1 pour les exclusions de plein droit et L2141-7 à L2141-11 pour les exclusions à l'appréciation de l'acheteur).

Sur la base des critères suivants, tout candidat qui ne démontre pas posséder les capacités et garanties manifestement suffisantes pour obtenir le marché sera être rejeté :

- Capacités économiques et financières suffisantes ;
- Garanties professionnelles suffisantes ;
- Capacités techniques suffisantes.

En cas de variantes : Les variantes sont facultatives.

Le présent avis est rédigé et publié en français.

Modalités d'accès au DCE : Le dossier de consultation est téléchargeable par les candidats sur <https://aprr.achatpublic.com> en renseignant « Groupe APRR » dans la rubrique « Organisme ». Les modalités de remise des dossiers et contenu des offres sont décrites dans le Règlement de la consultation. Ils devront parvenir par voie électronique via ce profil d'acheteur. Les soumissionnaires sont invités à anticiper le temps de téléchargement de leur dossier et à vérifier le respect des prérequis techniques en amont. L'adresse mail utilisée pour le dépôt du pli sera celle utilisée pour la suite de la procédure.

Le candidat peut se présenter sous la forme d'une entreprise unique ou d'un groupement d'entreprises avec désignation d'un mandataire commun.

Après attribution du marché, le groupement retenu devra assurer sa transformation en groupement solidaire.

En cas de groupement, le mandataire devra impérativement présenter tous ses cotraitants et le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature.

Les candidatures multiples ne sont pas autorisées. Une entreprise ne pourra déposer qu'un seul dossier de candidature, soit en tant que candidate unique, soit comme mandataire d'un groupement, soit comme cotraitante d'un groupement.

La présence d'une même entreprise en qualité de sous-traitante de plusieurs candidats est admise.

La composition d'un groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché que dans les cas prévus dans le Code de la commande publique.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Lyon

Postal address: 67 rue Servient

Town: LYON Cedex 03

Postal code: 69433

Country: France

Telephone: +33 472607012

Fax: +33 472607238

Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
Ils figurent à l'article L 122-20 du Code de la voirie routière.

VI.5. Date of dispatch of this notice

19/01/2024